

N° CP 5988-06
Séance du 13 OCT. 2006

**CONGRES DE L'UNION DES EXPLOITANTS DE CHEMINS DE FER
TOURISTIQUES ET DE MUSEES
DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE**

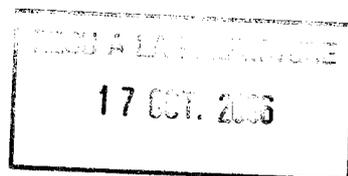
La Commission Permanente,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2006/I-5^{ème}/05 du Conseil Général du 8 décembre 2005 relative aux interventions diverses au titre de la 5^{ème} Commission,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 1 000 € à l'Association "Chemin de Fer Touristique de la Vallée de la Doller" pour l'organisation du congrès national de l'Union des Exploitants de Chemins de Fer Touristiques et de Musées, à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim, les 27, 28 et 29 octobre 2006, montant à prélever sur l'enveloppe 1215, nature 6574, fonction 021.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions



LE PRESIDENT

Charles BUTNER

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet 17 OCT. 2006
Publication 20 OCT. 2006

Pour le Président du Conseil Général
Ludovic LIONS



Ludovic LIONS